

# L'ESQYV

<http://asso.reflex.free.fr>

« Que d'la gueule »

[reflexe@no-log.org](mailto:reflexe@no-log.org)



## TRIBUNE LIBRE

Numéro 12 - Mai 2008

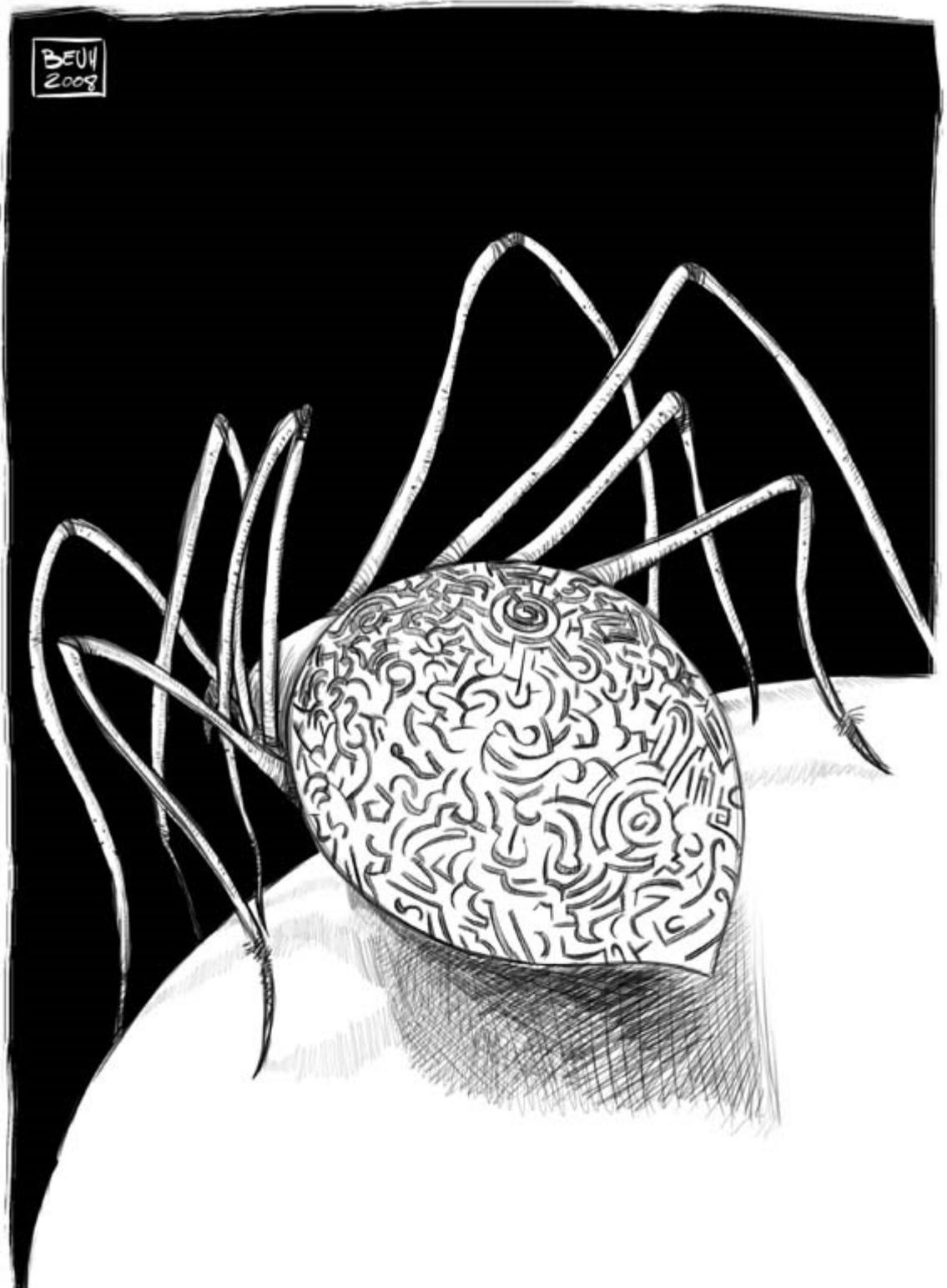
### Sommaire

- p.2 Edito, actus
  - p.3 Tu pues d'la gueule
  - p.4 Télécharge c'est d'la bonne
  - p.5 Syndicalisme avicole
  - p.6-7 Drame : il casse la Playstation® de son pote
  - p.7 La petite histoire du football sarrois
  - p.8 Les lycéens sont-ils toujours des p'tits cons ?
  - p.9 Les roses de l'Europe sont le festin de Sat...
  - p.10-11 OGM shot'em up !
  - p.12 The Battle of UVSQ
- Plus quelques bafouilles pas assez dignes de figurer dans ce sommaire.

L'ESQYV journal  
édité par l'association REFLEX.

Tirage : 650 ex.  
sur papier recyclé  
par la reprographie de l'UVSQ.

Dessins : Benoît  
et Jean



## EDITO

Un dernier numéro de l'ESQYV cette année, le troisième de cette cuvée 2007-2008, une moyenne... moyenne, rythme de croisière pour des étudiants déjà un peu grisonnant et qui ne goûtent plus aux joies des exams depuis qu'ils se sont incrustés en master.

REFLEX' poursuit son road-trip au milieu de UVSQ et son panorama associatif qui se fissure toujours un peu plus. Nous regroupons nos forces pour la contre-attaque à la rentrée prochaine. Avec un petit changement dans le bureau de l'asso, nous voilà assurés du maintien et prêts pour affronter les embûches et surtout accueillir de nouveaux « associés ». Jeunes étudiants et étudiantes, ceci est un appel du pied, venez nous rejoindre dans notre combat contre le moulisme et laisser une trace indélébile de votre passage à l'UVSQ. Critiques acides, mots d'amour, interviews au vitriol, plongez votre plume dans vos tripes et couvrez de sang bouillonnant les pages de l'ESQYV...

D'ici là, bonne lecture mon ami.

### Le droit de la ramener du secrétaire déchu :

Pour certains Grands Hommes, la fin d'un règne est un nouveau départ. Les prémices d'une période de glorification justifiée. Comme une dernière posture mémorable figée dans le marbre de l'Éternité duquel s'extirperont légendes et épopées grandioses; ultimes témoignages universellement reconnus comme le fluide vital irriguant nerveusement la culture commune d'une entité à part entière. Dans cet horizon grandiose, il n'est de détail plus révélateur que les termes du départ de l'être vénéré. Celui qui aura su instituer sa propre personne comme l'essence originelle de l'explosion créatrice, telle la cyprine annonciatrice d'un ultime bonheur soudain, sera à même de se voir reconnaître pour ce qu'il croit avoir été: le "Il" par qui tout a été fait, au-travers duquel chacun s'est construit, grâce à qui tout fut et sera. Que n'ai-je consacré plus que ces deux années de dévouement pour l'association ? A porter à bout de bras un mouvement collectif; tel Atlas soutenant avec vigueur la course folle d'un monde insouciant. Au crépuscule de mon mandat, me voilà néanmoins réduit à m'épandre avec aigreur sur ce parcours mirifique, le cul coincé entre les émoluments gnangnans d'un édito mollasson et la pathétique non-aptitude à faire rêver d'un trésorier plus proche d'un Balkany du pauvre que de l'écureuil méticuleux.

Tas d'cons.

Dom.

### Le mot du trésorier :

Un confrère (doux euphémisme !) que je n'hésiterais pas à qualifier de ... spécial, prétend pouvoir créer une fronde au sein de l'association en s'attaquant à ses bases, c'est-à-dire son secrétaire général (fraichement élu, certes un peu mollasson mais bon bougre tout de même) et surtout son trésorier (brillamment reconduit face à une concurrence acharnée mais peu porteuse d'avenir). Il faut hélas ! le dire : c'est dans tout cela le plus souvent la presse qui est la plus coupable. Certaines feuilles de chou ont ainsi tentées de créer la discorde au sein de la rédaction de l'Esqyv'. Le Parisien d'hier titrait d'ailleurs « Du rififi qui fascine les pecnos », alors que le PoinG se questionnait, au sein de leur page sport, sur l'opportunité de garder comme porte drapeau un ivrogne invétéré et un débile faux noble, faux intello, vrai crétin avec ses lunettes type Arthur. Le T'dac quant lui fournissait un deux pages pour présenter les principaux protagonistes de cette lutte acharnée pendant que le journal « officiel » de la fac, Uvsq-Mag, se contentait quant à lui de mettre à l'honneur une association enfin représentative de notre fac : Uvsq Entreprise.

Mais je laisse à d'autres honteux flibustiers de la publicité, pitres de parade qui se cassent à tour de bras sur le nez l'encensoir de leur outrecuidance, les manoeuvres louches et les dépits fielleux. Tout ce que je peux divulguer, c'est qu'après la Terreur Rouge, après la Terreur Blanche, nous aurons La Terreur réflexienne !



## Non au racolage à la Fac !

Jeudi 3 avril, les étudiants ont pu constater l'invasion des hall Vauban et Leclerc par de jolies demoiselles de Red Bull. Sourires séduisants, regards pétillants, et hop prends ta canette! Vous trouvez ça sympa? Cette distribution gratuite de canettes serait-elle un don de l'entreprise, consciente des difficultés financières des pauvres étudiants que nous sommes? Ou bien un geste de compassion, de soutien énergétique à l'approche des examens? Grrrrrr! Notre université n'est pas un lieu de racolage! Nous ne sommes pas des consommateurs ambulants, des cibles publicitaires, des crétins asservis, surtout dans ce lieu de connaissance! D'autant plus que la publicité, le démarchage, sont interdits au sein de la fac et que l'administration n'a délivré aucune autorisation spécifique pour cette action de communication.

La boisson énergisante s'est vue rapidement entre presque toutes les mains. Interdite à la vente en France jusqu'au 1er avril 2008, Red Bull s'est vue autoriser moyennant le remplacement de la taurine par l'arginine. La taurine est un dérivé d'acide aminé soufré dont les effets restent scientifiquement obscurs; l'Agence Française de Sécurité Sanitaire a cependant noté des « effets neuro-comportementaux indésirables ». Ouf, maintenant on y trouve de l'arginine, un acide aminé qui procure force et courage mais qui est aussi déconseillé en cas d'insuffisance rénale, herpès, etc, et pouvant éventuellement engendrer malaises gastro-intestinaux, maux de tête, diarrhée. Miam!

Hier Red Bull dans notre fac, et demain? Qu'en pensez-vous ?

La Souris Bleue



Colo Colo

## Un projet, un avenir pour chaque étudiant!

Vous avez du le remarquer comme moi, usager intérimaire des locaux universitaires, l'UFR SSH ne brille pas par son activité. Je sais pas pour vous, mais moi quand je suis arrivé il y a quelques années dans cette fac, ça bougeait un peu plus, il y avait presque toutes les semaines une table dans le hall Vauban avec des gens qui tournaient autour. Il paraîtrait même qu'il y avait des syndicalistes, des vrais. Bref, je m'égare. Heureusement, la question « *l'UVSQ vous semble morte ?* », à enfin trouvé sa réponse : UVSQ Entreprise. Faisons, si vous le voulez bien, le tour du propriétaire. Et surtout, oubliez toutes les organisations que vous connaissiez, parce que là, c'est du très lourd.

Première balade sur le blog, mon œil d'internaute averti remarque d'entrée le post: *UVSQ-Entreprise en vidéo!* Ni une ni deux, j'envoie la vidéo en me disant « putain ça va donner ». Effectivement, ça donne. Ça en jette autant qu'un film produit par Jerry Bruckheimer, qui a quand même à son actif des perles du 7ème art comme *Jours de tonnerre*, *Les Ailes de l'enfer* ou encore *Armageddon*. Et j'en passe. Première impression quelque peu mitigée.

Ok, c'est facile de critiquer sur la forme, d'ailleurs c'est vrai que la mise en page de ce journal laisse quelque peu à désirer (ça me fait penser que les sans papiers ukrainiens, ça bosse moyen. Rien de tel que les vietnamiens, ça bosse bien les viets, ça se sent qu'on est passés par là-bas). Critiquons un peu sur le fond.

« *Non, ce n'est pas le titre de la nouvelle fable de Jean de La Fontaine, mais tout simplement la nouvelle vision de l'enseignement à laquelle de plus en plus d'étudiants vont devoir faire face. Le monde de l'entreprise est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans le monde universitaire. La démarche de UVSQ-Entreprise est alors d'aider les étudiants à s'y retrouver dans ce nouvel environnement, car force est de constater que les universités françaises sont en retard par rapport aux grandes écoles.* »

Moi je me dis que ces gens là ont tout compris. La nouvelle vision de l'enseignement, ça doit être je pense le moulage des étudiants dans le bac de l'économie de marché. Et encore, quand j'entends dire de la part du MEDEF (enfin du Figaro, son organe central) que les programmes d'économie au lycée présen-

tent une vision trop négative de l'entreprise<sup>1</sup>, je me dis que ça démarre malheureusement bien plus tôt. Donc, premièrement, apprendre à être un salarié docile et à être en adoration devant celui qui vous enfille (après vous avoir mis votre chèque sur la bouche). Pour la suite, on peut reconnaître qu'ils ont raison: effectivement, c'est un constat, l'entreprise joue un rôle de plus en plus important dans le monde universitaire. Au bénéfice du qui, on se le demande... Les universités françaises sont en retard par rapport aux grandes écoles: enfin quelqu'un de raisonné! Oui les grandes écoles forment très peu à l'esprit critique! Oui les grandes écoles sont de plus en plus dépendantes des intérêts privés!

« *Et ce n'est que le début* »

Ce blog, ce n'est que le début! Puisque l'information est un droit, UVSQ-Entreprise nous promet des conférences, des forums, un magazine, le tout sur une bande son qui ressemble à celle de *Pirates des Caraïbes*<sup>2</sup> (Thanks to Jerry for inspiration).

Et ouais, va falloir s'y faire, l'université ne sera bientôt plus le lieu de savoir, de critique et d'échanges qu'elle a sûrement été (à une époque que je n'ai pas connue, toutefois). Charles Sanders Peirce, sémiologue et philosophe américain, fondateur du courant pragmatisme (ça fera plaisir à certains) avec William James, définissait l'université comme ceci :  
« *une association d'hommes ...dotée et privilégiée par l'État, en sorte que le peuple puisse recevoir une formation (guidance) intellectuelle et*

*que les problèmes théoriques qui surgissent au cours du développement de la civilisation puissent être résolus* ».

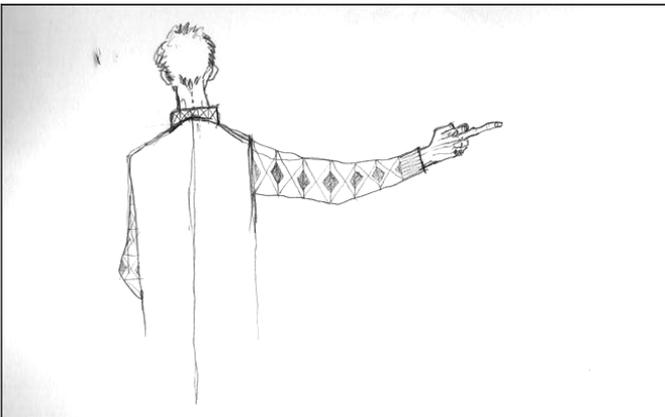
Merde ! pourtant, moi qu'en j'entends pragmatisme, je pense plutôt à ceux qui me disent: « le monde est comme il est, il faut en accepter les contraintes ». Ou alors « soit pragmatique, le système est pourri mais il n'y a que celui là qui marche ». Et ben non. Apparemment, ce même type qui parle de pragmatisme parle aussi de l'université comme d'un ensemble doté et privilégié par l'État, où le peuple pourrait recevoir une formation intellectuelle pour appréhender les vastes problèmes que connaît notre cher monde. Êtes-vous sûrs, membres d'UVSQ-Entreprise et autres, que l'entreprise, qui pense profit et compétitivité à tout prix, est l'outil adapté pour répondre aux crises actuelles ?

Je ne le pense pas. Je suis peut être un rêveur, peut être un attardé, un assisté, un provocateur, un emmerdeur, je suis peut être à contre courant de la pensée dominante, mais j'essaie de me projeter dans l'avenir. et celui que vous me proposez avec vos amis du MEDEF, celui là ne me fait pas rêver.

**Walter Dombrowski**

<sup>1</sup> Voir le fameux rapport Pochard, celui qui fait tant jaser parmi les lycéens. Merci d'ailleurs à Michel Rocard, qui avait vraiment bien appris de Mitterrand, puisqu'il a déclaré lors d'une audition de la commission Pochard que l'enseignement de l'économie dans le secondaire était une « Catastrophe ambulante ».

<sup>2</sup> Musique d'ailleurs présente sur les spots vidéos de l'Uni Vsq, comme quoi les chiens ne font pas des chats.



## Le téléchargement : entre utilité et illégalité?

Pourquoi sommes nous tant à télécharger illégalement des films, de la musique ou des programmes ? Regardons le prix d'une place de cinéma : 7 euros. N'est ce pas un peu cher ? je me souviens du temps où je payais ma place 5 euros . Pourquoi ? la question important ici est bien de savoir pourquoi autant de personnes téléchargent au lieu de gentiment aller acheter le dernier album de Carla Bruni ..

En ce qui concerne les Cd, pourquoi se bornerait-on à acheter un album à 20 euros et quelques alors qu'une seule chanson nous plaît? Solution de facilité. Derrière son ordinateur, pouvoir avoir la chanson voulue en moins de 2 min n'est pas plus reluisant que devoir se bouger jusqu'à Virgin ? De plus, le problème réside dans ce qu'on nomme les "vieux films" De Funès et autres, apparemment à la télévision il est difficile des les trouvés dans le commerce. Et c'est là où le téléchargement s'avère utile...

### Téléchargement illégal : on continue malgré les risques

Doigts d'honneur et autres menaces en tous genres ne font pas peur aux téléchargeurs endurcis. Croire que les insultes n'ont pas d'effets et que les sentiments d'impunité et d'anonymat des internautes, seuls derrière leur écran, demeurent toujours bien vivaces chez les adeptes du peer-to-peer. Cependant, pour lutter contre le téléchargement illégal de fichiers sur Internet, les juges disposent désormais de tout un attirail juridique. Pour l'instant, les peines restent légères,

mais cela pourrait changer. La loi DADSVI a créé un nouveau chapitre intégré dans le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) intitulé "Prévention du téléchargement illicite". Maintenant que le régime applicable au téléchargement illégal est précisé, nul n'est censé l'ignorer, et en cas d'infraction, les sanctions prononcées risquent de s'aggraver.

### Remise en question de la hausse des prix : albums, dvd...

Selon les chiffres publiés, près de 9 millions d'internautes français seraient des adeptes des réseaux peer-to-peer ou ils téléchargeraient sans vergogne films, musique et autres jeux vidéo et programmes. Cette population représenterait près de 55% des internautes français, contre 47% aux USA mais 59% au Royaume-Uni .

Des films de budget inégalés arrivent à déployer les foules au cinéma ! A côté de cela on nous rabâche que le septième art est en crise. Moi je n'y crois pas ! Pour preuve, récemment, les jeux vidéos en ligne ont été le nouveau bouc émissaire des producteurs de DVD : à cause de ces jeux, les gens consacraient moins de temps à regarder un film et donc moins d'argent !

Le téléchargement illégal inquiète les grandes maisons de production de Hollywood car il menace de leur faire perdre de l'argent. Évidemment, au prix scandaleux que sont vendus les DVD, les internautes préfèrent les télécharger, ce qui ne leur coûte rien, même si la qualité peut parfois s'avérer moindre.

### Cinéma vs Musique

Pour éviter d'affronter la même situation que les maisons de disques, l'industrie du cinéma hâte sa lutte contre le piratage de films en P2P. Prévention et parades techniques sont aujourd'hui privilégiées.

Il n'y a pas que la musique dans la vie d'un "kazaanaute". Il y a aussi le cinéma. Selon les estimations de l'industrie cinématographique américaine, entre 500 000 et 600 000 copies de films seraient téléchargées chaque jour sur les réseaux peer-to-peer.

Un flux illégal qui représente des centaines de millions de dollars de manque à gagner pour le secteur. Certes, les gros studios de production peuvent se targuer, pour l'instant, d'une meilleure situation que les majors du disque.

### Vers une baisse du téléchargement ?

Le téléchargement illégal aurait diminué en 2007. Pour expliquer le recul du téléchargement de manière général, et du téléchargement illégal en particulier, GfK invoque l'émergence ces dernières années de plusieurs phénomènes concurrents. A commencer par l'écoute de musique ou le visionnage de films et clips en streaming sur Internet. De nombreux sites (Radio Blog, Deezer.com, etc.) proposent en effet de lire à tout moment de la musique en ligne, en direct, sans toutefois la télécharger sur son disque dur. Les internautes peuvent également trouver clips, émissions ou encore séries TV sur les sites de partage de vidéos comme You Tube ou Daily motion. Le streaming est aujourd'hui devenu une alternative au téléchargement pour environ 1,6 million de foyers.

Les réseaux peer-to-peer, principale source de films pirates sur Internet, ne font plus peur aux studios de cinéma. Du moins ceux qui, comme Bit Torrent, leur proposent de distribuer légalement leurs productions en ligne en divisant leurs coûts par mille. D'où les rapprochements récents entre plusieurs majors et l'ex-bête noire d'Hollywood.

La suite..vers une légalisation du téléchargement ?



P'tite bite

## Pour un syndicat des poules pondeuses de France

*Nous sommes en 2007 et alors que les êtres humains se sont battus pour leurs droits et libertés dans tous les domaines possibles (travail, expression, logement, sexualité, etc.), les poules pondeuses sont victimes de l'exploitation des firmes agro-alimentaires. Conditions de travail difficiles, un exercice de la fonction sans répit, absence de sécurité sociale et de cotisation à la caisse des retraites. Ses travailleuses malgré elles qui nourrissent notre pays finissent sous la dent de la logique capitaliste. Arlette Laguilier, Marie-Georges Buffet, que faites-vous ?*

### Un trafic international sans précédent

Chaque année, des milliards de poules sont enlevées dès l'œuf, sous le commandement d'entreprises agro-industrielles. Elles sont ainsi privées de la chaleur maternelle indispensable à leur croissance, des premiers soins de la naissance nécessaires à leur développement personnelle et à une vie d'adulte épanouie. Les poussins naissent sous le regard électrique de lampes, sont transportés jusque dans des cages où leur corps va être exploité, torturé sans relâche pour produire des œufs, où elles vont subir des pressions psychologiques non mesurables.

### Tortures du corps et de l'esprit

A leur arrivée au centre de ponte, les poules sont débéquétées. Autrement dit on leur coupe le bec. Car, il est si désespérant de vivre enfermé dans une cage, à côté

d'autres poules dans d'autres cages, que les volailles se donnent des coups de bec jusqu'au sang. Acte de suicide ou folie passagère? Elles ne peuvent plus nous répondre. Il faut savoir que les poulets subissent le même acte de violence. Ils arrivent que dans la rapidité du geste le salarié de l'entreprise affecté à cette tâche, arrache une partie du visage de la poule. On observe la même chose chez les porcs en élevages intensifs qui se livrent à des actes de cannibalisme. Du coup, les êtres humains – pas bêtes ? – arrachent les dents des porcelets ... sans anesthésie ... et s'ils poussent des cris stridents pendant l'acte, bin...ils n'ont pas mal, ça va passer.

Pour plus d'efficacité, les cages sont légèrement penchées de façon à ce que l'œuf pondu roule jusqu'à un petit gouttière qui le réceptionne. La plupart du temps, il s'agit d'un tapis roulant qui achemine l'œuf jusqu'aux salariés. Deux problèmes en résultent sur l'organisme de la poule. D'abord, la cage étant penchée, la poule doit s'agripper aux barreaux. En effet, le sol de la cage est une grille pour laisser passer les excréments. Ses pattes exercent un effort de fixation constant et douloureux. Aussi, puisque les œufs disparaissent sur un tapis roulant et qu'il est impossible de le couvrir, de le protéger, certaines poules se refusent de pondre et gardent l'œuf en elles, ce qui crée des complications.

Les nuisances sonores dues à la détresse de ces travailleuses forcées et les nuisances olfactives dues aux excréments rendent les condi-

tions de vie, voire de survie, extrêmement difficiles et éprouvantes pour les poules.

### Exploitées au travail et au-delà

Les poules doivent pondre le plus possible pour satisfaire le patron qui va satisfaire le client qui va satisfaire le patron qui va se satisfaire.

Le rythme de vie est accéléré grâce à un contrôle de la lumière. Leur alimentation, en ce sens, est composée de ... de façon à les rendre productives.

Les conditions de détention de ces poules sont telles que leur organisme est affaibli. A titre d'exemple, lorsque les poules et poulets élevés en cage sont libérés pour l'abattoir, leurs os se brisent. C'est alors que l'on retrouve des barquettes de 5 cuisses ou 3 ailes de poulet au « super marché ».

Le Contrat à Durée Déterminée des poules se termine après un an et demi de travail non rémunéré! Et ça n'est ni un centre de repos pour esclaves modernes ni un mémorial des victimes de la consommation qui les attend. Mais l'abattoir et une mort dans la douleur et l'humiliation.



### La révolution s'organise

Afin de lutter contre le crime organisé de la société de consommation qui veut toujours plus - et ce pour faire le concours de celui qui en a le plus -, afin de lutter contre la fabrication et la détention des poules pondeuses, afin de dénoncer l'exploitation et le traitement de leurs corps, de nombreux individus s'organisent. Ils « tentent » d'informer, de sensibiliser l'ensemble de la société des souffrances et de l'irrespect dont sont victimes les poules pondeuses, mais aussi les vaches laitières (pauvres mamelles), les petits veaux et les petits agneaux (et oui, l'homme mange les petits des autres espèces), les chevaux (l'homme fait courir puis mange « son meilleur ami »), etc. Reportages, pétitions, documentaires, conférences, les actions et mobilisations se multiplient par une minorité d'activistes. Pourtant....

Cette société humaniste et démocratique du XXIème siècle se montre plus réceptive au menu publicitaire de Caëffcé et de Maquedo avec son maque-tchiqueune, qu'à un tract ou une affiche diffusant certaines vérités sur l'alimentation, notamment qu'on mange de la souffrance.

**Zazou l'Elhistorienne** ou la souris échappée du labo...

Pour plus d'info :

[www.thematrix.com](http://www.thematrix.com)  
[www.l214.com](http://www.l214.com),  
[www.onevoice-ear.org](http://www.onevoice-ear.org)  
 Documentaire « Earthlings »  
 sur [video.google.fr](http://video.google.fr) (voix de Joaquim Phoenix)

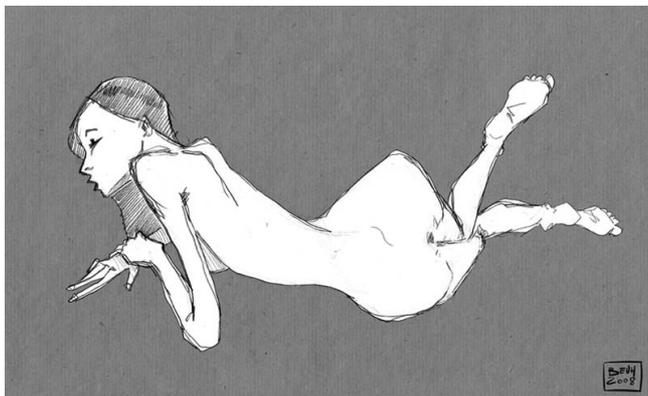
## Sportifs de tous les pays...!

### Le sport, prolongement de la politique par d'autres moyens

N'en déplaise à Clausewitz<sup>1</sup>, à qui la formule était autrement plus guerrière, le sport porte en lui les gènes de la politique. Le fait est clair : en dépit des formules consacrées, « *La politique hors du sport* », « *pas de politique dans les stades* », l'exercice physique, le jeu, dès lors qu'il se structure devient éminemment politique. Le spectacle sportif est dans son ensemble un miroir politique, de la victoire de Jesse Owens en 1936 au futur stade MMA du Mans, en passant par le poing levé de Tommie Smith et John Carlos aux jeux olympiques de Mexico, lors de l'été brûlant 1968.

Le phénomène n'est pas récent : le sport fût pour l'Allemagne nazie et ses alliés fascistes un outil d'exposition de l'homme nouveau. L'athlète au corps digne d'une statue grecque devait symboliser la domination de la race supérieure. Toutes les disciplines sportives furent soumises à ce régime de l'ordre nouveau, athlétisme, cyclisme, football et bien d'autres. C'est que l'enjeu était de taille : en face la résistance passait aussi par le défi sportif<sup>2</sup>. Les démocraties décadentes des années 1930 avaient laissé s'organiser de dangereux groupements sportifs bolchéviques, où l'on mangeait des enfants et où la course se faisait le couteau entre les dents. Le loisir sportif, auparavant réservé à ceux qui en avaient le temps et les moyens, se démocratisait peu à peu. Les prolos allaient enfin pouvoir taquiner le ballon rond!

Le sport pour tous, quelle idée saugrenue! Les ouvriers à la chaîne! Ils en sont encore à se battre pour les trois 8 tandis que quelques nantis écoutent l'argent remplir leurs poches en entretenant leur corps. Pourtant, l'idée arrive progressivement dans les têtes du patronat et de ses alliés du bénéficiaire : un peu de sport pourrait éloigner les ouvriers du bistrot, et si ce sport est organisé en patronages, ça pourrait éviter qu'ils se mettent à causer politique. Le goupillon va alors s'allier au chapeau haut



de forme, et introduire un peu de loisir pour garder la masse sous contrôle. Mais voilà, en face, ça commence à s'organiser : *L'Humanité* du 23 novembre 1907 publie la charte constitutive de *l'Union sportive du Parti socialiste (SFIO)*, charte qui marque la naissance de la première société sportive ouvrière.

« *Si nous voulons faire la Révolution, nous ne pourrons le faire qu'à condition que les militants aient une raison saine et des muscles puissants* » *L'Humanité*, 20 avril 1908

Le message est clair : le sport devient un outil de la révolution prolétarienne. En mai 1914, un congrès réunit au pré Saint-Gervais les dif-

férentes organisations sportives socialistes de France. Celle-ci décident de fusionner en une *Fédération Socialiste des Sports et de Gymnastique*. Le chemin sera pourtant long : à l'aube de la guerre, cette nouvelle FSSG ne compte pas plus de deux milliers d'adhérents. Face aux plus de cinq cent mille adhérents répartis entre *l'Union des sociétés de gymnastique de France*, *l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques* et les Patronages catholiques, cette fédération ouvrière ne pèse

et combatifs de la lutte de classe du prolétariat pour le renversement de l'ordre capitaliste. *Le sport et la gymnastique ne sont pas le but poursuivi, mais seulement un moyen de lutte de classe prolétarienne*. En France, le 22 juillet 1923, au congrès de Montreuil-sous-Bois, les communistes majoritaires prennent le contrôle de la FST, et la font adhérer à l'IRS. La séparation est consommée avec les socialistes, qui se regroupent sous l'égide de *l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT)* en 1926.

Parallèlement, les effectifs de ces deux fédérations croissent en même temps que les adhésions au PCF et à la SFIO augmentent. Cependant, la FST communiste ne bénéficie pas des mêmes libertés que l'USSGT socialiste. Les politiques anticommunistes menées par les ministres de l'intérieur Sarraut et Tardieu, entre 1926 et 1930, limitent à la quasi inexistence les contacts internationaux pour les sportifs rouges. De plus, l'URSS refuse toute participation à des manifestations sportives dans le monde capitaliste, sous l'idée que celles-ci ne sont qu'un moyen de détourner les travailleurs de la lutte des classes. L'opposition idéologique est alors à son paroxysme, les gouvernements successifs du *Cartel des Gauches*<sup>3</sup>, sous la direction des radicaux, avec l'appui de la droite et de la *Confédération générale de la production française (CGPF, aïeul du MEDEF)* mènent une politique d'isolement des communistes. Ceux-ci ne sont donc en contact qu'avec l'URSS, elle même extrêmement isolée sur le plan international.

**Spartakiades<sup>4</sup>, Olympiades Rouges et front commun**

La difficulté principale repose alors sur l'organisation de compétitions sportives. De 1929 à 1932, la police interdit systématiquement les épreuves organisées sur la voie publique par la FST. Le grand prix cycliste de l'*Humanité*, dont la première édition s'était tenue en 1927 sur le parcours Rouen-Paris fut interdit en 1929, 1930 et 1931. Le ministre de l'intérieur, André Tardieu, avait informé qu'il n'était pas question de revenir sur cette interdiction, *car le gouvernement ne voulait tolérer, ni faciliter toute propagande dont l'Humanité pourrait profiter*<sup>5</sup>.

Du 14 au 17 juillet 1932 se tinrent à Lyon des Spartakiades qui réunirent 950 sportifs français plus des délégations étrangères. Il s'agissait de préparer la participation française aux Spartakiades de Moscou, prévues en août 1933. 3000 spectateurs assistèrent à la soirée d'exhibition organisée le 16 au soir. Le succès fût au rendez-vous, mais le grand tournant du sport travailliste vint l'année suivante.

Le coup de force fasciste du 6 février 1934 allait précipiter le rapprochement du PCF et de la SFIO et donner naissance au front populaire, qui y ajoutait la participation du parti radical. Dès le 24 décembre 1934, quinze mois avant la réunification syndicale entre CGT et CGTU, l'USSGT et la FST se réunirent sous la bannière de la *Fédération Sportive et Gymnique du Travail* (FSGT). De la fusion de 1934 à l'immédiat avant guerre en 1939, les effectifs passèrent d'environ 30 000 adhérents à 103 420 licenciés. Dans le même laps de temps, le patronat français, dont le leitmotiv était

« plutôt Hitler que le Front Populaire », prépare ses armes contre la montée en puissance du mouvement ouvrier français... La guerre aura temporairement raison des aspirations progressistes du prolétariat européen. Après l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, les démocraties européennes en proie au péril rouge seront remises dans le droit chemin par la défaite, puis la collaboration. La FSGT est donc logiquement dissoute par le régime de Vichy en 1940, certains de ses dirigeants comme Auguste Delaune sont assassinés par les nazis. Et la plupart de ses adhérents se retrouvent dans les rangs de la résistance.

La FSGT, vieille dame de bientôt 74 ans, cherche toujours à promouvoir un sport populaire comme un sport de qualité, le moins cher possible, démocratique et laïc, convivial. Un sport aux antipodes des droits télévisuels, du *Team Lagardère*, des cireurs de pompes de *l'Equipe* et des faux amis de la LFP.

**Walter Dombrowski**

*1 Carl Philip Gottfried von Clausewitz (1/06/1780 à Magdebourg - 16/11/1831 à Breslau) est un officier et théoricien militaire prussien, auteur de la célèbre formule « La guerre n'est qu'un prolongement de la politique par d'autres moyens ».*

*2 Voir le tragique épisode du match de la mort, qui opposa une équipe de prisonniers soviétiques anciens joueurs du Dynamo Kiev, à une équipe de la Wehrmacht en 1942.*

*3 Coalition regroupant les Parti républicain, radical et radicaux socialistes, le parti socialiste SFIO, qui gouverna de 1924 à 1928.*

*4 Nom d'un événement sportif international que l'Union soviétique avait créé en opposition aux jeux Olympiques. Le nom représente l'Internationalisme prolétarien et est un dérivé du nom du leader rebelle esclave Spartacus. Les premières Spartakiades eurent lieu en août 1928 à Moscou.*

*5 Note de la préfecture de police, 23 avril 1929.*

**Der Versicherungsvertreter und der Tod**

Comme le dit si bien mon ami au gros ventre Walter, le sport a souvent et continue aujourd'hui à être un vecteur privilégié de la politique. C'est particulièrement valable lorsque l'on parle d'identité nationale.

Ainsi le football fut utilisé par les autorités françaises dans sa volonté de franciser la Sarre après 1945.

Qu'est-ce que la Sarre ? C'est une région voisine de la Moselle qui depuis deux siècles a changé six fois de main, un coup allemande, un coup française. La Sarre est dans l'imaginaire patriotique des Allemands ce que l'Alsace est aux Français.

Après la deuxième guerre mondiale, la Sarre est incluse dans la zone d'occupation française. Les vainqueurs ont alors pour ambition de détacher cette région de la RFA, d'en faire un Etat souverain vivant sous l'influence de la France. Une constitution est adoptée en décembre 1947, les francs français circulent à la place des Reichsmark, des timbres sont émis par ce nouvel Etat reconnu par les instances internationales.

Cette politique d'intégration forcée toucha aussi le domaine des sports. La Sarre eut sa propre équipe nationale de football, son propre championnat. Et la géopolitique appliquée au football donna des résultats surprenants.

Le club du 1.FC Sarrebrück jouant le niveau du championnat sarrois trop faible, obtint de participer au championnat de D2 française pour la saison 1948-49.

L'équipe finit à la première place du classement ( 26 victoires, 7 matches nuls et 5 défaites, 148 buts pour et 50 buts contre) devant le RC Lens et les Girondins de Bordeaux mais ses résultats ne furent pas retenus et elle ne put monter en D1. Juste après la fédération française de football refusa le projet d'adhésion de son homologue sarroise. L'assimilation du football sarrois dans le tissu français fut donc un échec, les dirigeants faisant barrage à l'introduction d'équipes perçues avant tout comme « boches ». En 1951, les clubs sarrois rejoignirent le championnat d'Allemagne de l'ouest, le 1. FC Sarrebrück perdant la finale contre le VfB Stuttgart.

Au niveau international, l'équipe de Sarre disputa quelques matches amicaux et surtout participa aux qualifications de la coupe du monde 1954. Le hasard voulut que la Sarre et l'Allemagne de l'Ouest furent reversés dans la même poule aux côtés de la Norvège. Ce tournoi en triangle donna lieu à deux rencontres entre la Sarre et la RFA que ces derniers remportèrent 3-0 et 3-1. Après ces duels schizophréniques et la qualification, la RFA put rejoindre la Suisse et s'adjuger le titre mondial aux dépens du « onze d'or » hongrois.

Pour la petite histoire, les Sarrois décidèrent de leur rattachement à l'Allemagne lors d'un référendum le 23 octobre 1955, décision effective à partir de 1957. Les footballeurs avaient donc ouvert la voie...

**O. Magnan**

## Les irréductibles...

*Non à la casse de l'école publique !* Un slogan vivement revendiqué par différents lycées de la région Ile de France depuis la fin du mois de janvier. Elèves et professeurs se sont réunis contre la DHG (dotation horaire globale). La suppression de nombreuses heures de cours dans les lycées engendre les mécontentements. Disparition des modules, des aides individualisées, mais aussi de certaines options (choix d'une troisième langue, arts, musique) sont en danger. De plus quelques lycéens de région parisienne vont être contraints de fermer certaines sections, comme la filière STG (anciennement STT). Cela réduisant les choix de parcours dans l'optique du baccalauréat.

Aujourd'hui, le système scolaire français ne semble plus

capable d'assumer correctement ses fonctions. Il n'apparaît pas apte à former de futurs et brillants citoyens. Si les portes se ferment au lycée, que va-t-il advenir pour le Supérieur ? Nombreux élèves sont déjà en difficulté quand ils arrivent dans les grandes écoles ou à l'université.

Le lycée est une étape importante dans la vie d'un futur étudiant. Il est inadmissible que ce dernier n'ait pas le droit à une formation complète. Supprimer des heures de cours, c'est se retrouver avec des effectifs d'environ quarante élèves par classe (voir plus) dans des lycées comme Sonia Delaunay à Villepreux, ou à Jean Vilar à Plaisir. Un effectif trop important ne permet plus de connaître les élèves, et d'avoir un suivi régulier et sérieux de ces

derniers dans le travail pédagogique d'un professeur.

L'éducation est un secteur que le gouvernement ne doit pas négliger. Il ne doit pas voir son budget réduit. Tout comme la question du logement, du problème du pouvoir d'achat, l'éducation doit rester un objectif majeur d'amélioration. Un parcours scolaire est précieux pour un jeune. Et cela pour acquérir connaissances et savoirs, afin de faire ce qu'il souhaite dans la vie.

Quelques élèves du lycée Sonia Delaunay m'ont fait part de leur inquiétude et de leur combat contre cette réduction de la DHG. Blocus, distribution de tracts, mobilisation devant l'académie de Versailles, interpellation au Ministre Monsieur Darcos.....Tout est mis en œuvre pour voir en ces jeunes la

volonté de se battre pour leur avenir ! ils doivent poursuivre leur mouvement et ne pas se décourager. Après tout ils font parti du devenir de la France.

Vanessa



### UN POTAGER A LA FAC !

En septembre 2006, un potager a été démarré sur le campus de Versailles à l'initiative des étudiants d'Humanitude. Situé derrière le bâtiment Descartes, au fond du campus, sur un champ d'orties abandonné. Les buts étaient multiples : faire vivre cet endroit auparavant plein de débris, permettre aux étudiants de se détendre ou donner quelques coups de bêche sur le campus, autour de légumes et d'une bonne bière, parfaire (initier ?) nos connaissances en botanique, ajouter de la biodiversité (plant de légumes anciens ou peu connus : consoude, maïs noir, panais etc...), montrer qu'une culture bio est possible à "grande" échelle pour contrer la production intensive (bon là, ok, c'est pas gagné).

Après les premières récoltes (mâche, radis, épinards) le potager s'est agrandi et a accueilli plantes aromatiques, potimarrons, pommes de terre et tomates-cerises. Au programme de cette année : maïs, carottes, panais, courges, rhubarbe, échalotes, ail, fraises et tomates-cerises...

Dans quelques années sont attendues : cerises, kiwis, cassis, groseilles...

Bref, de quoi susciter des vocations pour le jardinage, ou donner quelques bonnes idées...

Pour plus de renseignements  
[www.humanitude.asso.uvsq.fr/Le-Potager/](http://www.humanitude.asso.uvsq.fr/Le-Potager/) ou [karim.ouazi@gmail.com](mailto:karim.ouazi@gmail.com)



## Où va l'Europe ?

Le Traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007 par les chefs d'Etat et de gouvernements européens, sera soumis à la ratification parlementaire des états membres dans le courant de l'année 2008. D'emblée annoncé comme le traité qui relancera une Europe en crise, il a pour objectifs, d'après la Commission Européenne, de rendre l'Union Européenne (UE) plus démocratique, transparente, efficace, protectrice, sécuritaire et visible sur la scène mondiale...<sup>1</sup> Une grande ambition pour un texte présenté comme un « mini-traité » !

Ce traité veut donc renforcer le caractère démocratique de l'Europe communautaire, qui il est vrai souffre du fait qu'elle fut d'abord construite sur des relations économiques avant d'aspirer à une construction politique homogène qui dépasse le stade des relations purement diplomatiques. L'UE a aussi fort à faire pour redorer et populariser son image, l'Europe étant souvent dans l'imaginaire collectif associée à des technocra-

tes coupés des réalités et des problématiques locales, malgré la mise en avant insistante d'un Parlement Européen, censé représenter tout citoyen européen. Image biaisée qui ne dérange d'ailleurs pas forcément les majorités politiques en place dans les pays européens, puisque par exemple en France, lorsque les marins pêcheurs, les agriculteurs, majoritairement proche de l'UMP fustigent la lointaine « Bruxelles », ils oublient que « Bruxelles », c'est d'abord la Commission Européenne, et que le commissaire européen français actuel est Jacques Barrot, membre.. de l'UMP.

Cette image d'une Europe lointaine semble anodine pour ces dirigeants européens, qui en préférant la ratification parlementaire à la ratification référendaire du traité, montrent qu'ils ont peur du vote populaire, en se rassurant derrière le fait que les disciplines des partis politiques majoritaires des pays de l'UE, favorables au traité, sauront contenir leurs députés contestataires. Attitude donc paradoxale,

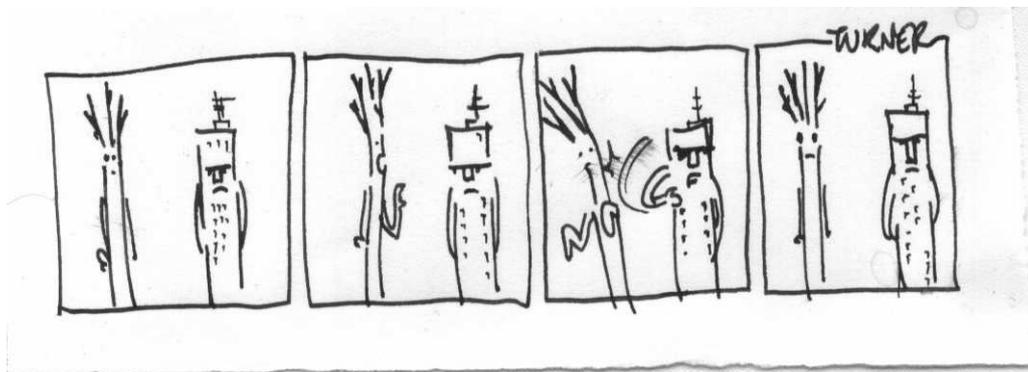
puisque pour rendre plus démocratique l'Europe, ces dirigeants choisissent de la construire en se passant du consentement des citoyens européens. La fin peut-elle justifier les moyens ?

Pourtant, ce Traité est loin d'être révolutionnaire. Le seul organe réellement représentatif des citoyens européens, à savoir son Parlement, n'est contrairement à ce que l'on pourrait croire pas le moteur de l'Europe. Limité au contrôle du budget de l'UE, à la décision de l'entrée en vigueur de la législation européenne (règlements et directives), rôle partagé avec le Conseil de l'Europe (les ministres des gouvernements européens), et seulement dans certains domaines, que le Traité de Lisbonne a gracieusement étendu. Mais alors, qui décide des politiques européennes, qui propose les lois, applicables ensuite généralement dans tous les pays membres, qui touchent donc pratiquement un demi milliard de citoyens ? Un Parlement représentatif des diversités de l'Europe ? Non, 27 commissaires nom-

més discrétionnairement pour 5 ans par les majorités politiques de chaque pays membre, aidés bien évidemment par une importante administration. Bel exemple de démocratie !

Les autres nouveautés du Traité de Lisbonne, comme l'apparition d'un ministre des affaires étrangères de l'UE ne suffira pas à maîtriser les chevaux de Troie que sont le Royaume-Uni et la Pologne, qui réussissent à dynamiter toute tentative de diplomatie européenne commune, et n'aborde toujours pas la question d'une défense européenne commune, ou d'une législation commune. Il reste beaucoup à faire pour l'Europe, et les dirigeants européens semblent ne pas avoir compris que la construction européenne passe d'abord par ses principaux acteurs, les citoyens européens, et qu'il n'y a pas qu'une unique voie pour faire avancer l'Europe, plusieurs Traités aux choix politiques différents auraient pu être proposés à la place de ce Traité de Lisbonne imposé.

Laurent



## Loi sur les OGM, ou « Esprit du Grenelle » es-tu encore là ?

**Médias: Beaucoup de bruit et peu d'informations**

Après vous avoir fait un exposé détaillé du passage de la flamme olympique, vous avez vu qu'une loi sur les OGM vient d'être votée. Cependant, les médias vous ont parlé du coup de gueule de la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet de ses excuses et de sa punition de ne pas pouvoir voyager. Mais derrière ces engueulades, on oublie de vous informer. De vous informer sur cette fameuse loi qui vient d'être votée au sénat. De quoi parle-t-elle justement ?

Avant la loi sur les OGM

- Rétroviseur sur le Grenelle de l'environnement

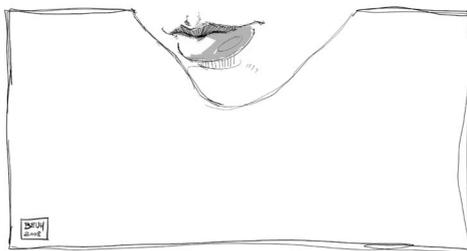
Pour comprendre la loi, il faut tout d'abord revenir sur le Grenelle de l'environnement. Vous savez ce projet qui a fait beaucoup de bruit jusqu'à Octobre 2007, tel une « révolution écologique ». « Sur les OGM, tout le monde est d'accord : on ne peut pas contrôler la dissémination. Donc on ne va

pas prendre le risque », a déclaré Jean-Louis Borloo dans un article du *Monde* paru le 20 septembre 2007. Il ajoutera plus tard qu'un moratoire sera déposé sur le maïs Mon 810 (OGM cultivé en France). Arnaud Apoteker, responsable de la campagne OGM de Greenpeace France, déclare « cette situation doit se prolonger jusqu'au vote d'une loi, qui devra empêcher la dissémination des OGM dans l'environnement... notamment en créant les

conditions d'une expertise scientifique indépendante. »

Les conclusions du Grenelle vont dans ce sens. Mais elles posent cependant un flou dans leur rapport sur la loi portant sur les OGM. Ainsi, à la lecture du rapport du Grenelle, on peut voir dans le développement que la loi portera le « libre choix de produire et de consommer sans OGM ». Dans la synthèse, on peu lire qu'elle portera « sur les principes du libre choix de produire et de consommer (consensus) avec ou sans OGM (consensus mais débat sur les seuils) ». On remarque qu'il y a des mots qui apparaissent « avec OGM » et qu'il y a « des consensus MAIS avec débats ». Il s'agit d'une technique de communication ne mettant pas en lumière la vérité.

- Comprendre les mécanismes des ministères et de leur lobby  
A mon avis, il n'y a en fait pas du tout de consensus clair concernant cette question. Les ONG environnementales ont du s'opposer sur cette question (comme il en a été pour d'autres comme le moratoire) à L'Inra, la FNSEA, le Medef, les chambres d'Agriculture (APCA) et les semenciers. Les ONG environnementales considèrent notamment que la coexistence entre OGM et non OGM est scientifique



ment impossible étant donné que la dissémination est inévitable.

Au sein du gouvernement cette question est surtout traitée par deux principaux ministères. Le premier est le ministère de l'environnement et du Développement Durable sous la tutelle de M. Borloo. Le second est le ministère de l'agriculture sous la tutelle de M. Barnier. Le ministère de l'environnement dialogue avec des ONG de défense de l'environnement. Concernant la question agricole, il faut y ajouter la confédération paysanne. Le ministère de l'agriculture dialogue quant à lui avec les organisations professionnelles dont la principale est la FNSEA (qui est pro-OGM). Chacun de ces ministères défend a priori les intérêts ou du moins les demandes négociées avec ces organisations. Ceci explique le fait que M. Barnier soit si fortement pro-OGM. Il en a notamment vanté les mérites avant même le début du Grenelle. Ces deux ministères très controversés influent par la suite sur les actions et les lois proposées par le gouvernement.

- Différencier la loi sur les OGM et le moratoire sur le Mon 810 (clause de sauvegarde)  
Le moratoire est celui pour lequel il y a eu des grévistes de la faim et qui a été pro-

mulgué par N. Sarkozy en Janvier 2008. Il ne concerne qu'une seule espèce d'OGM, le maïs Mon 810. Celui-ci doit être déposé par le ministère de l'agriculture, ce qui explique le retard de la promulgation jusqu'à février 2008 pour une décision datant de novembre 2007. Le projet de loi sur les OGM présenté par le gouvernement, très différent des choix du Grenelle de l'environnement, est le fruit d'un rapport de force et de négociation entre ces deux ministères.

La loi sur les OGM

Il faut remarquer que les ONG se sont opposées au projet dès novembre 2007. Celui-ci, selon elles, allait à l'encontre de « l'esprit du Grenelle ». Il va vers une légalisation des OGM et une légitimation de la contamination génétique de l'environnement. Elle a en plus été modifiée par le sénat qui y a injecté le délit de fauchage d'OGM alors que celui-ci n'y préfigurait pas. Petit à petit, ce texte s'est renforcé dans son appui en faveur des OGM et conduisant jusqu'à un déni de démocratie.

L'analyse portera sur les 4 articles de cette loi.

**Article 1: Les grands principes**

Il y promulgue les principes généraux de précaution, de responsabilité et d'information du public.

Les ONG y regrettent l'absence du principe de participation des citoyens à des décisions qui les concernent comme cela avait été réalisé lors du Grenelle de l'environnement.

**Et là est énoncé le principe**

de « **liberté de consommer et de produire avec ou sans organisme génétiquement modifié** » très remis en question par les ONG et qui n'a pas de validité scientifique comme cela a été expliqué auparavant. C'est aussi là qu' a été ajouté le fameux **amendement 252** du député PC Chassaing. Celui-ci garantit le respect des structures agricoles, des écosystèmes locaux et des filières de production et de commercialisation garanties sans OGM, en toute transparence ». Ainsi, des filières comme le Bio, ou encore l'AOC ou des produits et des lieux étiquetés sans OGM seraient

impossibles à la coexistence. Cet amendement vide de tout sens l'article 1, c'est pourquoi il a été lui même sous-amendé et vidé de son contenu par le sénat, en ne définissant pas le sans OGM. Celui-ci sera du rôle de la Haute autorité sur les biotechnologies. Ainsi, la garantie sans-OGM ne voudrait plus dire obligatoirement 0% d'OGM, mais un peu d'OGM.

**Article 2: Création d'un Haut conseil sur les biotechnologies**  
A la demande du gouvernement, cette haute autorité doit donner un avis d'expertise sur les risques et les bénéfices des OGM au cas par cas.

Il est composé de 2 comités:  
1- Scientifique: Il est composé notamment de spécialistes du génie génétique, de l'environnement, de l'agronomie, de santé publique, de l'économie et de sociologie. Ceux-ci émettent un avis  
2- Société Civile: de repré-

sentants d'organisations professionnelles (la FNSEA pour l'agriculture), d'associations de défense des consommateurs et de l'environnement, d'associations de collectivités territoriales, d'un sénateur. Ceux-ci émettent une recommandation.

**Article 4: Le délit de fauchage**

Cet amendement a été fortement critiqué car il a été rajouté par les sénateurs. Il consacre un délit exceptionnel de fauchage. Même des députés UMP s'étaient opposés à ce délit d'exception. Le fait de détruire ou de dégrader une parcelle de culture d'OGM autorisée est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. La peine est portée à 3 ans et 150 000 € d'amendes pour une parcelle destinée à la recherche.

**Article 5: La responsabilité de la contamination**

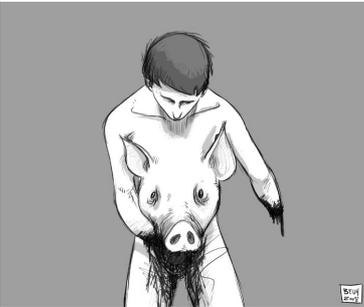
L'exploitant agricole est l'uni-

que responsable et il n'y a pas de mutualisation de la prise en charge des risques. Le paysan contaminé devra donner la preuve que cette contamination provient bien du champ OGM voisin (en fait, c'est quasi impossible). L'agriculteur ayant utilisé des OGM pourra se retourner contre les firmes s'il le souhaite. Il faut quand même souligner que les compagnies d'assurance ont réaffirmé par courrier au Gouvernement leur refus d'assurer les risques de contamination. Les conséquences économiques de ces risques sont incalculables.

[rastakha@no-log.org](mailto:rastakha@no-log.org)

Liens :

<http://www.legrenelle-environnement.fr>  
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl0719.asp>



**Un collectif LGBT sur l'UVSQ**

Le rêve devient enfin réalité, après Nanterre, Orsay et Jussieu, l'UVSQ sera peut être la prochaine fac à avoir son association Lesbienne Gai Bi Trans.

Le collectif informel s'est réuni pour une première fois en petit comité le 23 avril dernier autour d'un questionnaire.

Parmi les questions : « ressens tu de l'homophobie dans ton entourage ? », « le suicide chez les jeunes homos et sept fois plus élevé que chez les jeunes hétéros, que penses tu de ce chiffre », « Pour toi, que représente le triangle rose ? »

Les grandes orientations du collectif ont été présentées et débattues.

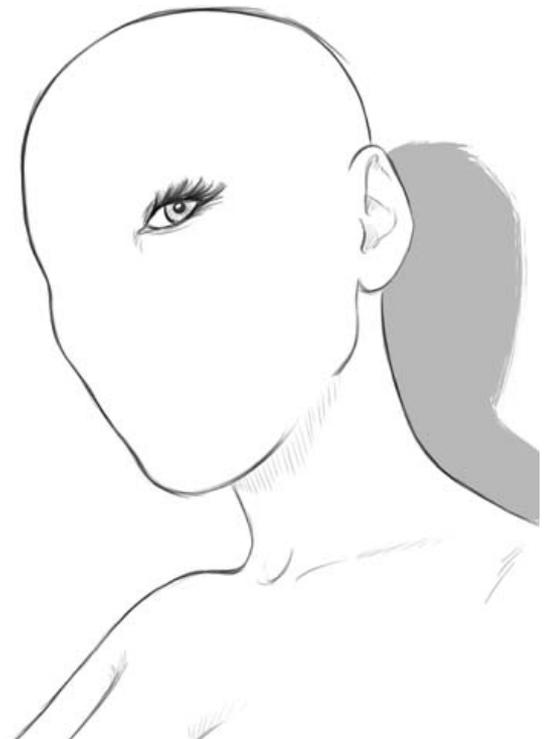
Ce collectif aura pour objectif de rompre l'isolement des étudiants LGBT sur la fac en leur proposant des sorties groupées, festives, culturelles et surtout militantes.

Des expositions, des projections de films, ainsi que des conférences débats seront proposés au usagers de l'UVSQ afin d'amorcer des réflexions sur l'homophobie, l'homoparentalité, le mariage, la culture et la mémoire LGBT.

Ce collectif a pour particularité d'être ouvert à touTtes, c'est-à-dire aussi et volontiers au non LGBT.

Si tu as envie de participer à l'évolution du collectif LGBT, n'hésites pas à nous contacter au : 06 25 47 91 36 ou au 06 24 45 43 16

**La Vicieuse et Foufi**



## Demain encore plus de cerveaux disponibles pour la pub... à la fac

### Quel est le rôle de l'université ? Enseignement ou vente ?

L'université est un service public et comme tout service public, elle est destinée à servir l'intérêt général et est financé par l'Etat. Cependant, devant le désinvestissement massif (peut être calculé ?) de l'Etat, nous allons vers une privatisation de cet espace public. Ceci dénature dès lors le rôle premier de l'université, obligée d'ouvrir son financement aux compagnies privées. Cependant, les compagnies privées ne financent pas sans contre-parti d'autres institutions. Celles-ci doivent faire leur promotion en échange. Elles doivent être un élément servant à la propagande de l'entreprise. L'université, au lieu d'être un lieu de savoir, de citoyenneté et servant l'intérêt général, devient un lieu au service des intérêts privés, de l'intérêt particulier d'institution dont le seul souci est de vendre afin de réaliser des profits. Ainsi, le développement de ce genre de d'action marketing amène l'université à être de plus en plus dépendante de ces entreprises. Cette dépendance pose plusieurs problèmes. D'un côté, elle légitime le désinvestissement de l'Etat, de l'autre elle travestit l'objectivité de son enseignement. A terme, l'université serait tellement dépendante des intérêts privés qu'elle ne pourrait couper ces investissements créés, ni oser les critiquer, ou du moins produire un savoir qui dérangerait l'entreprise (celle-ci pourrait lui couper ces fonds). Mais si vous regardez bien ceci existe déjà au sein de certaines filières et certains savoirs présentés comme scientifi-

ques s'en trouvent biaisés

### Aliénation de l'esprit des étudiants

Mais pour demain, il faut vraiment commencer à s'inquiéter et tirer la sonnette d'alarme tout de suite (Il vaut mieux prévenir que guérir car il n'est pas encore trop tard). En effet, d'inquiétants projets sont en routes. D'autant plus que ces projets sont propulsés par des élus étudiants d'ASSOS UVSQ et piloté par le Service Commun de la Vie Etudiante (SCVE)<sup>1</sup>.

3 projets<sup>2</sup> devraient voir le jour :

- Le premier est la mise en place d'un **guichet bancaire au sein du Hall Leclerc**. Ainsi, vous pourrez tirer de l'argent pour aller consommer. A défaut de disposer d'une salle d'étude ouverte de 8h à 20h pour pouvoir travailler tranquillement entre 2 cours, on nous sert un distributeur de billets pour nous rappeler que, pendant ce même temps, on peut aller faire du shopping ! Et puis en a-t-on vraiment besoin sachant que sur le chemin entre la gare et Leclerc on passe devant La Poste doté d'un guichet, et que le centre commercial héberge de nombreuses banques. Et puis quand on n'a pas de salle pour travailler et qu'on n'a pas de sous, on fait quoi ? En tout cas on risque d'être frustré.

Ce distributeur de billet serait alors davantage un prétexte à un support publicitaire pour une certaine banque. N'attendons pas le nom de l'heureuse élue pour réagir.

Aussi pourquoi avoir mis des distributeurs de cartes Mo-  
néo ?

- Le deuxième projet, qui n'est pas confirmé, est la mise en place d'un **service de photocopie libre service** par le SCVE. Pour la petite histoire, les élus étudiants de l'université ont reçu ce concept d'une boîte de communication. Mais se cache-t-il quelque chose derrière cette gratuité ? Et oui, c'est la publicité. **A chaque fois que vous allez photocopier un document, au dos il y aura une pub**. Là, on arrive au sommet de l'aliénation. Imaginez-vous en train de réviser vos partiels et à chaque fois que vous tournerez une page, vous aurez une pub, de Carrouf, de Maquedo, ... Alors, que nos cerveaux devraient être disposés à travailler nos cours, ils auront une coupure publicitaire à chaque page tournée. Certains élus étudiants ont refusés ce genre de pratique mais d'autres se sont penchés sérieusement sur la question et contenteraient bien mettre en place des photocopies publicitaires.

- Le troisième projet qui pourrait rouler dans cette même logique, c'est le **Vélib entre Campus** (dont la forme n'est pas finalisée, pour l'instant ça s'appelle « service de vélo en libre service »). **Un projet écologique !** Vous pourrez aller des bâtiments Vauban à Leclerc en vélo, comme ça vous n'aurez pas besoin de prendre votre voiture (le chemin est tellement long !) et vous aurez bonne conscience. Mais là encore, comment financer les coûts de ce service et de sa maintenance ? Avec de la pub ? !! Or il s'avère que le bilan énergétique de Vélib' est négatif à Paris puisque les panneaux publicitaires déroulants et lumineux,

installés par JC Decaux en échange de sa participation financière au projet, consomment beaucoup d'énergie. Sur-tout, Va-t-on encore plus se prendre de la pub ici ?

Alors avec toutes cette pub, soyez forts psychologiquement pour ne pas croire que vous êtes la personne la plus horrible sur terre parce que vous ne ressemblez pas au modèle pas top qui nous dit qu'il faut acheter tel produit pour exister, et pour ne pas être frustrer si vous n'avez pas les moyens de vous acheter le nouveau super truc méga hi-tec que si on a pas on est has been !

**Le résultat de tout ça qui serait une déviance claire du rôle du SCVE et de l'université, faire comme TF1 (chaîne connue pour ces émissions universitaires), vendre du temps de cerveaux humains disponible à des entrepreneurs.**

Georges Abitbol

<sup>1</sup> Il faut remarquer que la critique n'est pas réalisée envers les personnels administratifs travaillant au sein du SCVE, ceux-ci sont salariés et réalisent respectueusement leur métier. Il s'agit d'une critique et d'explication des effets d'une orientation politique réalisée par des décideurs élus étudiants.

<sup>2</sup> Cf le programme électoral d'ASSOS UVSQ pour les deux derniers

